

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DES TECHNICIENS EN METROLOGIE ET MESURE

Tout employé qui réalise des services en métrologie ou mesure s'engage à :

- 1 **Prendre connaissance des engagements** de Trescal basés sur les besoins exprimés par le client :
 - > Contenu de la prestation :
 - procédure standard ou spécifique ;
 - prestation accréditée ou traçable ;
 - documents associés.
 - > Lieu de la prestation ;
 - > Durée d'immobilisation.
- 2 S'assurer de **détenir les qualifications requises** (sous-familles concernées et niveau de qualification associé).
- 3 **Sélectionner la procédure adéquate** (y compris les logiciels techniques), ou à défaut, je la créer selon les directives de la Direction Technique.
- 4 **Identifier les étalons et autres moyens nécessaires** et disponibles et s'assurer de :
 - > leurs capacités par rapport au niveau de prestation attendu ;
 - > la validité de leur confirmation métrologique (date et condition d'usage), à défaut et lorsque c'est possible, je fais établir les dérogations nécessaires.
- 5 **Vérifier l'adéquation des conditions environnementales** (température et éventuellement humidité, pression, gravité, ...) aux spécifications définies pour chaque domaine de mesure, à défaut, mettre en œuvre les dispositions prévues à cet effet.
- 6 **Réaliser la prestation** dans le respect des procédures générales :
 - > préparation des moyens ;
 - > réalisation et exploitation des mesures.
- 7 **Emettre et archiver** les documents :
 - > CE/CV/Rapports d'essais : suivant les engagements contractuels ;
 - > relevés de mesures bruts : systématiquement.
- 8 **Clôturer l'intervention** avec :
 - > contrôle ou enregistrement des données techniques et industrielles dans les systèmes d'information ;
 - > établissement du rapport de mission pour les opérations sur site ;
 - > marquage, étiquetage, apposition de scellés selon dispositions générales ou spécifiques en vigueur.

Par la présente, je m'engage à respecter ou à soutenir et contrôler les applications de cette charte.

Nom :

Date :

Signature :